



# UNHCR

## APPEL GLOBAL 2015 ACTUALISATION

# MAURITANIE



### Présence prévue

Nombre de bureaux	2
Total personnel	87
Effectif international	17
Effectif national	52
Volontaires des Nations Unies	1
Autres	17

### Le plan 2015 en bref\*

49 000	Personnes relevant de la compétence du HCR
24 millions de dollars E.-U.	Besoins financiers globaux
38 700	Réfugiés maliens ciblés pour bénéficier d'une aide en abris dans le camp de Mbera
20	Litres d'eau potable à prévoir, par personne et par jour, dans le camp de Mbera
30	Réfugiés urbains soumis à une procédure de réinstallation, y compris les femmes en situation à risque

\* Tous les chiffres sur les personnes relevant de la compétence du HCR se réfèrent à des projections pour la fin 2015 réalisées à partir d'informations disponibles au moment de la planification (mi-2014).

## | Aperçu |

### Environnement opérationnel

- En 2015, le HCR fournira protection et assistance à quelque 48 000 réfugiés dans le camp de Mbera, situé à environ 50 kms de la frontière malienne dans une région isolée, aride et pauvre.
- La Mauritanie est partie à la Convention de 1951 sur les réfugiés et à son Protocole de 1967. Elle travaille actuellement à la mise en place d'un système national d'asile avec l'aide du HCR.
- Le Gouvernement fournit des terres pour le camp de Mbera et assure la sécurité des réfugiés maliens et des travailleurs humanitaires. Il facilite l'accès aux services essentiels pour les réfugiés urbains.
- En l'absence actuelle de système national d'asile, le HCR effectue l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié (DSR), œuvre pour le renforcement des capacités des autorités nationales en matière d'asile, fournit une assistance ciblée sur les réfugiés ayant des besoins spécifiques et recherche des solutions durables pour les réfugiés.
- La situation au nord du Mali demeure fragile, ce qui empêche le retour massif des réfugiés résidant en Mauritanie. Si plus de 2 000 retours spontanés ont eu lieu en 2013, seuls 418 ont eu lieu au premier semestre 2014. D'après les consultations menées auprès des réfugiés, la majorité d'entre eux reste opposée au retour tant que certaines conditions ne sont pas remplies.

- Selon les vérifications et l'enregistrement biométrique effectués à Nouakchott et Nouadhibou, 523 réfugiés et

687 demandeurs d'asile étaient enregistrés auprès du HCR fin août 2014. En outre, quelque 26 000 Sahraouis étaient considérés comme

se trouvant dans une situation apparentée à celle des réfugiés. Ils ne se sont pas adressés au HCR car ils sont bien intégrés en Mauritanie.

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Les principales personnes relevant de la compétence du HCR sont les réfugiés maliens installés dans le camp de Mbera, ainsi que les réfugiés et demandeurs d'asile urbains principalement originaires des pays d'Afrique sub-saharienne et résidant à Nouakchott et Nouadhibou.

Si les conditions étaient propices à leur retour individuel, les rapatriés mauritaniens du Sénégal seraient également identifiés par le HCR comme des personnes relevant de sa compétence.

### Chiffres prévisionnels

Type de population	Origine	Janv. 2015		Déc. 2015	
		Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR	Total dans le pays	Nb personnes assistées par le HCR
<b>Réfugiés</b>	Rép. démocratique du Congo	100	100	120	120
	Côte d'Ivoire	300	300	350	350
	Mali	48 000	48 000	36 000	36 000
	Pays divers	200	200	270	270
<b>Apparentés réfugiés</b>	<i>Sahara occidental</i>	26 000	-	26 000	-
<b>Demandeurs d'asile</b>	Rép. démocratique du Congo	60	60	50	50
	Côte d'Ivoire	350	350	200	200
	Rép. arabe syrienne	30	30	40	40
	Pays divers	80	80	80	80
<b>Rapatriés pendant l'année (ex-réfugiés)</b>	Mauritanie	-	-	8 000	8 000
<b>Total</b>		<b>75 120</b>	<b>49 120</b>	<b>71 110</b>	<b>45 110</b>

## | Réponse |

### Besoins et stratégies

La situation au nord du Mali demeure fragile et elle ne permet pas d'envisager à court ou moyen terme le retour à grande échelle des réfugiés maliens qui résident en Mauritanie. Le HCR et ses partenaires continueront donc d'assurer une réponse humanitaire au bénéfice d'environ 48 000 réfugiés maliens dans le camp de Mbera.

Le camp dispose désormais d'infrastructures de base et les réfugiés ont accès aux services essentiels dans les secteurs de la santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'éducation.

En 2015, le HCR et ses partenaires continueront de couvrir les besoins essentiels des réfugiés en matière de protection et d'assistance. L'accent sera mis sur le renforcement de l'autosuffisance des réfugiés maliens et l'amélioration de leur bien-être social et économique, moyennant un plus grand investissement dans l'éducation, la formation professionnelle et le soutien aux moyens de subsistance.

Les efforts destinés à promouvoir la coexistence pacifique entre les réfugiés et la population d'accueil seront renforcés et le HCR mettra en œuvre des projets basés sur la communauté dans les régions accueillant des réfugiés. Des sessions de sensibilisation entre les représentants des réfugiés et des communautés d'accueil encourageront le dialogue et promouvoir la gestion et la résolution des conflits de manière non violente.

La situation sécuritaire instable au nord du Mali exige des mesures de préparation en cas d'urgence afin d'assurer une réponse rapide à tout nouvel afflux de réfugiés.

Depuis la mise en place de l'enregistrement biométrique dans le camp de Mbera en avril 2013, les efforts se sont poursuivis pour gérer efficacement les données sur les réfugiés. En 2015, le HCR continuera de mettre régulièrement à jour sa base de données pour fournir des données exactes sur la population et produire des

statistiques détaillées sur la population réfugiée. Cela permettra d'adapter les interventions humanitaires aux besoins des réfugiés et de cibler les activités sur les plus vulnérables.

Afin de protéger et d'assister les réfugiés et les demandeurs d'asile urbains, le HCR continuera de plaider pour l'adoption d'une loi nationale sur l'asile et la délivrance de documents d'état civil pour les réfugiés, en particulier des certificats de naissance pour les enfants réfugiés nés en Mauritanie. Le HCR continuera d'effectuer l'enregistrement et la DSR tout en renforçant les capacités des autorités en matière d'asile.

Étant donné la situation sociale et économique difficile des réfugiés urbains, le HCR continuera de

couvrir leurs besoins de base, en mettant l'accent sur les personnes ayant des besoins spécifiques. En parallèle, le HCR renforcera ses activités comme les cours d'alphabétisation, la formation professionnelle et les projets de micro-finance, tout en poursuivant la recherche de solutions durables.

Quelque 13 000 réfugiés mauritaniens n'ayant pas participé à l'opération de rapatriement librement consenti achevée en mars 2012 sont enregistrés au Sénégal. Parmi eux, 700 ont exprimé le souhait de rentrer en Mauritanie. Lorsqu'un accord relatif à l'avenir des réfugiés mauritaniens au Sénégal sera trouvé entre les autorités mauritaniennes et sénégalaises, le HCR aidera à faciliter les retours individuels.

## Objectifs et cibles prioritaires en 2015

Le tableau suivant illustre par des exemples quelques-unes des principales activités prévues en 2015.

À l'aide d'une sélection d'objectifs, issus des plans du HCR pour le programme de l'exercice 2014-2015, ce tableau est destiné à illustrer :

- ce qui a été prévu (**Activités prévues**) – lors du processus de planification et de hiérarchisation consécutif à l'évaluation des besoins globaux – pour des groupes particuliers relevant de la compétence du HCR ;
- les besoins identifiés qui peuvent être couverts moyennant l'intégralité et la flexibilité du financement (**Cible globale en 2015**) ;
- les besoins qui ne seront peut-être pas pris en charge si les fonds mis à disposition sont inférieurs au budget approuvé par le Comité exécutif (**Écart potentiel**). L'estimation de l'écart potentiel est fondée sur l'évaluation par l'opération dans le pays de l'impact probable d'un manque de financement global. Les calculs sont basés sur divers critères, notamment le contexte, les priorités stratégiques et les ressources

qui ont été mises à disposition les années précédentes pour les différents domaines d'activité.

Les activités concernant les objectifs relatifs à la protection de l'enfance (y compris la détermination de l'intérêt supérieur), à l'éducation et à l'action contre la violence sexuelle et sexiste (prévention et réponse), relèvent de domaines fondamentaux, considérés comme prioritaires lors de l'allocation des fonds (**Domaine prioritaire**). Afin d'être en mesure d'allouer les fonds avec souplesse, le HCR invite ses donateurs à verser des contributions non affectées.

Il convient de préciser que dans certains cas, l'impossibilité d'atteindre les cibles relatives à l'exécution d'activités ou à la prestation de services n'est pas due à un financement insuffisant mais à d'autres causes, par exemple le manque d'accès aux personnes relevant de la compétence du HCR, la non-déclaration des cas, l'évolution de la situation, les problèmes de sécurité, le manque de moyens pour exécuter la totalité des programmes planifiés, etc. Le Rapport global 2015 expliquera, le cas échéant, les raisons pour lesquelles telle ou telle cible n'a pas été atteinte.

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
<b>PROCESSUS DE PROTECTION ET DOCUMENTS ADÉQUATS</b>			
<b>Qualité de l'enregistrement et du profilage améliorée ou maintenue</b>			
Le HCR mettra continuellement à jour sa base de données afin de produire des statistiques détaillées et exactes sur la population réfugiée malienne dans le camp de Mbera. Il poursuivra l'enregistrement individuel des réfugiés et des demandeurs d'asile urbains et renforcera son soutien auprès de l'Agence nationale du registre des populations et des titres sécurisés pour l'enregistrement biométrique des réfugiés, et auprès des autorités locales à Nouakchott pour l'enregistrement des demandeurs d'asile.			
Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR enregistrées à titre individuel avec un minimum de données requises	Réfugiés maliens	48 000	Aucun écart
Nombre de personnes éligibles enregistrées	Réfugiés et demandeurs d'asile urbains	1 000	Aucun écart

Activités prévues	Personnes relevant de la compétence du HCR	Cible globale en 2015	Écart potentiel
<b>BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS</b>			
<b>Sécurité alimentaire améliorée</b>			
Les taux de malnutrition aigüe globale au sein de la population réfugiée malienne, soit 11,8 pour cent, ont diminué mais ils restent supérieurs au seuil d'alarme de 10 pour cent, tandis que les taux de malnutrition aigüe sévère, également en baisse à 1,4 pour cent, sont inférieurs au seuil d'alarme de 2 pour cent. Le HCR poursuivra la distribution de rations alimentaires fournies par le PAM afin de garantir 2 100 kcal par personne et par jour, et surveillera la réception et l'utilisation de l'aide alimentaire par les bénéficiaires.			
<b>Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant de l'aide alimentaire</b>	<b>Réfugiés maliens</b>	<b>48 000</b>	<b>Aucun écart</b>
<b>Approvisionnement en eau potable accru ou maintenu</b>			
Le HCR maintiendra et améliorera l'infrastructure hydraulique et le réseau de distribution de l'eau, afin de garantir l'approvisionnement de 20 litres minimum d'eau potable par personne et par jour.			
<b>Nombre de comité de gestion de l'eau mis en place</b>	<b>Réfugiés maliens</b>	<b>35</b>	<b>3</b>
<b>Nombre de robinets d'eau réhabilités</b>		<b>192</b>	<b>Aucun écart</b>
<b>Produits de base et articles ménagers en quantité suffisante pour la population</b>			
Le HCR remplacera les produits de base et les articles ménagers détériorés. En outre, des savons seront fournis tous les mois à tous les réfugiés, ainsi que des kits d'hygiène deux fois par an aux femmes en âge d'avoir des enfants.			
<b>Nombre de réfugiés bénéficiant d'un soutien</b>	<b>Réfugiés maliens</b>	<b>30 000</b>	<b>18 000</b>
<b>Nombre de femmes bénéficiant de protections hygiéniques</b>		<b>13 000</b>	<b>Aucun écart</b>
<b>La population bénéficie d'un accès optimal à l'éducation</b>			
Le HCR continuera de faciliter l'accès à l'éducation, moyennant le paiement des frais de scolarité des réfugiés urbains et des indemnités des enseignants, ainsi que l'entretien des écoles pour les réfugiés maliens dans le camp de Mbera. Il vise à obtenir un taux de fréquentation des écoles primaires de 100 pour cent.			
<b>Nombre d'enfants inscrits à l'école primaire</b>	<b>Réfugiés maliens</b>	<b>9 600</b>	<b>Domaine prioritaire</b>
	<b>Réfugiés et demandeurs d'asile urbains</b>	<b>100</b>	<b>Domaine prioritaire</b>
<b>Nombre d'enfants par enseignant</b>	<b>Réfugiés maliens</b>	<b>60</b>	<b>Aucun écart</b>

## | Mise en œuvre |

### Coordination

A la demande du Gouvernement mauritanien, le HCR coordonne la réponse humanitaire à la situation des réfugiés maliens, en collaboration étroite avec le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation et un comité de suivi désigné par les autorités.

Il fait également partie de l'Équipe des Nations Unies et de l'Équipe humanitaire dans le pays et coopère avec

des agences de l'ONU comme le BCAH, UNICEF et le PAM, ainsi que des ONG nationales et internationales. Des réunions régulières de coordination sont organisées à Nouakchott et Bassikounou.

En 2015, le HCR coopérera avec l'initiative « Éduquer un enfant » afin de fournir une éducation primaire aux enfants réfugiés maliens du camp de Mbera.

## Partenaires

### Partenaires d'exécution

#### Organismes gouvernementaux :

Agence nationale du registre des populations et des titres sécurisés, Commission pour la sécurité alimentaire, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

#### ONG :

*Accion contra el Hambre España*, Association pour la lutte contre la pauvreté et le sous-développement, INTERSOS, *Lutheran World Federation*, ONG Actions, SOS Désert

### Partenaires opérationnels

#### ONG :

*Adventist Development and Relief Agency*, Appui au développement intégré des communautés rurales, Association mauritanienne des droits de l'Homme, Association mauritanienne pour la promotion de la famille, Ensemble pour la solidarité et le développement, Médecins sans Frontières – Belgique

#### Autres :

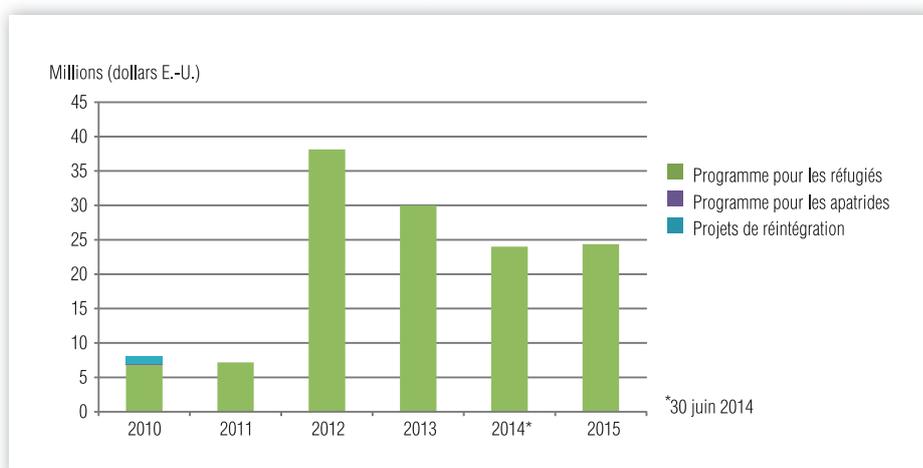
BCAH, CICR, Croissant-rouge mauritanien, FNUAP, HCDH, OIM, OMS, PAM, PNUD, UNICEF, VNU

## | Informations financières |

Les besoins financiers pour l'opération du HCR en Mauritanie en 2015 s'élèvent à 24,4 millions de dollars E.-U., soit une légère augmentation par rapport au budget initial prévu pour la Mauritanie en 2014. Cela permettra au HCR de protéger et d'assister presque 50 000 personnes dans les camps et les zones urbaines.

Le programme pour les réfugiés maliens en Mauritanie a été sélectionné pour bénéficier de l'initiative du HCR « *Seeds for Solutions* » pour 2014-2016. Bien que ce financement couvre en partie les activités orientées vers des solutions, des ressources seront toujours nécessaires pour satisfaire les besoins de base des réfugiés à court et moyen terme. Malgré des efforts considérables pour atteindre les standards humanitaires, certains secteurs (comme la nutrition et l'éducation) restent en-dessous de ceux-ci. Si les ressources ne sont pas disponibles, les progrès réalisés ne seront pas maintenus et les standards ne seront pas atteints dans des secteurs critiques.

### Budget pour la Mauritanie | 2010–2015



## Budget 2015 pour la Mauritanie | dollars E.-U.

Répartition budgétaire	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	Total
<b>Budget révisé 2014 (30 juin 2014)</b>	<b>23 990 818</b>	<b>23 990 818</b>
<b>Environnement de protection favorable</b>		
Droit et politique générale	150 332	<b>150 332</b>
Institutions administratives et pratiques	80 306	<b>80 306</b>
<b>Sous-total</b>	<b>230 638</b>	<b>230 638</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>		
Enregistrement et établissement de profils	682 425	<b>682 425</b>
Procédures de détermination du statut	97 612	<b>97 612</b>
Documents individuels	31 306	<b>31 306</b>
Enregistrement et document d'état civil	238 918	<b>238 918</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 050 260</b>	<b>1 050 260</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>		
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	720 396	<b>720 396</b>
Protection des enfants	380 069	<b>380 069</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 100 465</b>	<b>1 100 465</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>		
Santé	563 521	<b>563 521</b>
Nutrition	434 965	<b>434 965</b>
Sécurité alimentaire	1 840 199	<b>1 840 199</b>
Eau	1 598 817	<b>1 598 817</b>
Assainissement et hygiène	1 412 499	<b>1 412 499</b>
Abris et infrastructure	2 197 499	<b>2 197 499</b>
Accès à l'énergie	878 750	<b>878 750</b>
Articles ménagers et articles de base	1 862 090	<b>1 862 090</b>
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	364 056	<b>364 056</b>
Éducation	1 441 693	<b>1 441 693</b>
<b>Sous-total</b>	<b>12 594 089</b>	<b>12 594 089</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>		
Mobilisation communautaire	216 340	<b>216 340</b>
Coexistence avec les communautés locales	908 784	<b>908 784</b>
Autosuffisance et moyens d'existence	1 873 861	<b>1 873 861</b>
<b>Sous-total</b>	<b>2 998 985</b>	<b>2 998 985</b>
<b>Solutions durables</b>		
Retour volontaire	2 784 507	<b>2 784 507</b>
Réintégration	641 300	<b>641 300</b>
Intégration	70 612	<b>70 612</b>
Réinstallation	44 612	<b>44 612</b>
<b>Sous-total</b>	<b>3 541 031</b>	<b>3 541 031</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>		
Coordination et partenariats	30 000	<b>30 000</b>
Gestion et coordination des camps	1 347 499	<b>1 347 499</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 377 499</b>	<b>1 377 499</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>		
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 415 405	<b>1 415 405</b>
Gestion des opérations, coordination et appui	60 000	<b>60 000</b>
<b>Sous-total</b>	<b>1 475 405</b>	<b>1 475 405</b>
<b>Budget total 2015</b>	<b>24 368 374</b>	<b>24 368 374</b>